

Revenu de retraite

RentÀvie

Rente viagère différée

100 % garantie à vie



La Capitale

Assurance et
services financiers





RentÀvie

Conservez votre niveau de vie à la retraite

Si vous avez entre 40 et 60 ans et que la planification de votre revenu de retraite vous préoccupe, *RentÀvie* est pour vous. Cette rente viagère différée, unique sur le marché et déductible d'impôt à titre de cotisation REER, vous assure un revenu ou un complément de revenu de retraite 100 % garanti à vie. Avec *RentÀvie*, vous pouvez savoir combien épargner aujourd'hui pour obtenir le revenu désiré tout au long de votre retraite.



Les avantages de la rente viagère différée *RentÀvie*

- **Unique** sur le marché et **exclusif** à La Capitale
- **Déductible d'impôt** à titre de cotisation REER
- Admissible à un compte de retraite immobilisé (CRI enregistré au Québec)
- Savoir dès aujourd'hui combien épargner pour obtenir le revenu de retraite voulu de façon **simple, garantie** et **sans surprise**
- Permet d'épargner à l'abri des fluctuations des marchés boursiers

100%

Versements de rente **100 % garantis à vie** par La Capitale et Assuris

Une solution pour les 40 à 60 ans

De nombreuses personnes âgées de 40 à 60 ans s'inquiètent de savoir si elles auront assez d'argent à leur retraite, qu'elles aient ou n'aient pas de régime de retraite. C'est particulièrement le cas des travailleurs autonomes, contractuels ou n'ayant pas accès à un régime de pension de l'employeur.

RentÀvie permet d'établir une stratégie financière solide pour la retraite en alliant la stabilité de l'épargne, la simplicité du produit et une garantie de rendement pendant toute la durée d'accumulation qui est d'au moins 10 ans.

En fait, *RentÀvie* permet de savoir aujourd'hui combien épargner pour sa retraite et procure un revenu ou un complément de revenu 100 % garanti durant toute cette période de votre vie.

Simple, sans souci et à toute épreuve

La simplicité de fonctionnement et la certitude des revenus de *RentÀvie* en font un produit de rente sans égal sur le marché.

- Investissez par versements périodiques pour une période minimale de 10 ans ou en un versement unique un montant déductible d'impôt à titre de cotisation REER.
- *RentÀvie* est admissible au compte de retraite immobilisé (CRI), un excellent véhicule de transfert de votre fonds de pension à prestation déterminée.
- Au terme de la période d'accumulation, vous bénéficiez d'un revenu ou d'un complément de revenu de retraite 100 % garanti par La Capitale et Assuris¹.
- Vous vous garantissez un placement stable et sécuritaire à l'abri des fluctuations des marchés boursiers et des crises économiques.
- La rente est garantie toute votre vie même si vous devenez centenaire.

1. Selon les limites autorisées par Assuris.

Des données qui parlent

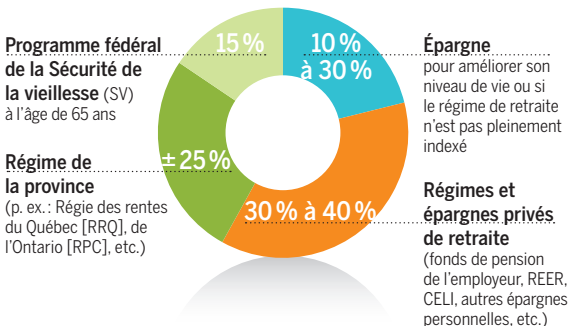
Vous êtes-vous déjà demandé quel devrait-être votre revenu de retraite pour conserver votre niveau de vie actuel ? Sachez que vous devez prévoir entre **70 % et 80 %** de votre revenu annuel brut moyen pour réaliser les projets qui vous tiennent à cœur.

RentÀvie peut faire la différence entre vivre une retraite à faible revenu et avoir une retraite plus aisée où vous n'aurez pas à restreindre votre niveau de vie actuel.

Voyez ces quelques données :

- Dans le passé, les gens travaillaient 45 ans en moyenne et prenaient une retraite à l'âge de 65 ans. L'espérance de vie après le départ à la retraite était d'environ 7 ans.
- Aujourd'hui, on entre sur le marché du travail entre l'âge de 20 et 30 ans. On y passe environ 30 à 35 ans. L'espérance de vie a augmenté en moyenne de 17 ans pour les hommes et de 21 ans pour les femmes, ce qui prolonge considérablement la période passée à la retraite.
- Les régimes publics assurent une protection de base à la retraite.
- Si vous cotisez à un régime de retraite depuis quelques années seulement, vous devrez assumer la majeure partie de vos revenus de retraite à partir de vos épargnes personnelles.

Il est donc important de planifier sa retraite à l'aide d'une bonne stratégie d'épargne. *RentÀvie* peut être le produit de revenu de retraite tout désigné pour vous aider à vivre une retraite à la hauteur de vos attentes grâce à son revenu 100 % garanti à vie.





Valoriser l'essentiel

Guidée par les valeurs mutualistes qui l'animent, La Capitale accompagne les personnes pour bâtir, protéger et valoriser ce qu'elles considèrent comme essentiel à leur sécurité financière.

Pour connaître les nombreux avantages et la flexibilité des produits de La Capitale, communiquez avec nous ou visitez notre site Internet.

lacapitale.com

Le présent dépliant ne donne qu'un aperçu de nos produits d'épargne. Le certificat que vous recevrez en investissant dans un de nos produits en régira les aspects spécifiques. Le contrat est établi par La Capitale assurances et gestion du patrimoine inc. ou par La Capitale assureur de l'administration publique inc. Seules le contrat et le certificat peuvent servir à trancher les questions d'ordre juridique.

K061 (08-2011)



100 %